

Jean-Pierre Sueur est intervenu à de nombreuses reprises lors du débat sur le projet de loi "Évolution du logement, de l'Aménagement et du Numérique".

Il a notamment défendu le patrimoine, les architectes, les concours d'architecture, l'accès des artisans et PME aux marchés publics - en particulier s'agissant des logements sociaux.

(Re) lire les communiqués publiés :

>> [Au Sénat, Jean-Pierre Sueur défend le patrimoine](#)

>> [Au Sénat, Jean-Pierre Sueur défend l'architecture et les architectes](#)

(Re) voir ses principales interventions :

>> Sur le rôle des Architectes des Bâtiments de France pour défendre le patrimoine : [ici](#) ou encore [là](#)

>> Sur la liberté d'accès aux marchés publics : Jean-Pierre Sueur [défend les positions des architectes, des artisans du bâtiment](#) (CAPEB), des entreprises de second œuvre et PME du bâtiment.

>> Sur les [concours d'architecture](#), notamment pour les [logements sociaux](#),

>> Sur le [soutien aux jeunes architectes](#)